



CAPRI

CENTRE D'ACTION ET DE PRÉVENTION
CONTRE LA RADICALISATION DES INDIVIDUS

5 QUESTIONS SUR LE PROJET CAPRI

1. QUELLE EST LA PHILOSOPHIE DU CAPRI ?

Le projet de l'association est centré sur la prévention de la radicalisation, qui s'entend à la fois comme de la prévention primaire, c'est-à-dire la lutte contre les facteurs de risques de la radicalisation, mais également la prévention secondaire c'est-à-dire l'arrêt du processus ou « déradicalisation ». Cette approche préventive est le complément primordial de l'approche sécuritaire, déjà mis en œuvre par de nombreux pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

Au départ, le nom de l'association devait être « Centre d'action et de prévention contre la radicalisation liée à l'islamisme », mais compte tenu du caractère très anxiogène du mot « islamisme » après les attentats du 13 novembre, le bureau a estimé qu'il était préférable de l'éviter, ce qui devrait faciliter l'adhésion des personnes en cours de radicalisation et de leur famille.

2. QUI SONT LES ACTEURS DU PROJET ?

Initialement, trois acteurs étaient impliqués à divers niveaux sur la lutte contre la radicalisation : la Fédération musulmane de la Gironde, dont Tareq Oubrou est l'Imam, qui portait un projet de construction d'un contre-discours sur internet. La Mairie de Bordeaux, qui souhaitait mettre en place un comité de vigilance sur la radicalisation et les dérives sectaires et la Société de recherche et d'analyse en emprise mentale, présidée par l'avocat antisectes Daniel Picotin, qui était saisi par des familles de jeunes en cours de radicalisation. La Préfecture de la Gironde a eu l'idée de réunir ces acteurs et de les accompagner pour créer ce qui allait devenir le CAPRI. Très vite, d'autres acteurs se sont impliqués dans le projet : des psychiatres de Charles Perrens, Bordeaux Métropole, l'administration pénitentiaire, l'Education nationale, les CRCM Aquitaine et Poitou-Charentes, le Conseil départemental de la Gironde, le Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. D'autres partenariats sont en cours de finalisation.



CAPRI

CENTRE D'ACTION ET DE PRÉVENTION
CONTRE LA RADICALISATION DES INDIVIDUS

T : 09 83 59 17 11
@ : contact@radicalisation.fr
W : radicalisation.fr

CAPRI, centre d'action et de prévention
contre la radicalisation des individus

3. QUELLES SONT LES MISSIONS DU CAPRI ?

Il y a 2 missions principales : prévenir et agir.

> Prévenir : repérer et agir sur les facteurs de radicalisation

La mission de prévention primaire du CAPRI s'appuie sur 3 piliers :

- Diffuser un contre-discours sur internet afin d'une déconstruction des argumentaires radicaux et des théories du complot ;
- Former les acteurs du champ social et de la jeunesse sur les signes de radicalisation afin de favoriser un repérage précoce non stigmatisant ;
- Enfin, le CAPRI testera une méthode d'intervention psycho-sociale auprès des publics à risques pour les aider à sortir d'une position de victimisation.

> Agir contre la radicalisation : prendre en charge des personnes radicalisées

La prévention secondaire s'appuie quant à elle sur 2 axes principaux:

- La prise en charge psychosociale avec des psychologues spécialisés dans l'emprise mentale et la sortie de secte, une psychologue clinicienne qui proposera notamment des thérapies familiales, des psychiatres si les individus présentent des antécédents psychiatriques, et accompagnement social avec les partenaires du CAPRI si nécessaire.
- L'intervention sur le fait religieux avec des experts en théologies afin de réexpliquer le sens de certaines notions coraniques, comme le Jihad, qui est l'effort du croyant pour s'améliorer.

4. COMMENT FONCTIONNE LE CAPRI ?

Toute personne, famille, éducateur, enseignant peut saisir le CAPRI s'il pense être confronté à une situation de radicalisation par téléphone au **09 83 59 17 11**, par mail sur **contact@radicalisation.fr** et dès le 9 janvier via le site **radicalisation.fr**. L'équipe pourra alors conseiller et accompagner la personne au mieux, de manière confidentielle et gratuite. Dans un second temps et avec l'accord de la personne, elle pourra proposer une intervention adaptée.

Pour cela, une pré-analyse sera effectuée afin d'identifier si les signaux sont non-significatifs ou indicateur d'une radicalisation. Si la radicalisation est avérée, le cas est alors soumis à la Cellule Pluridisciplinaire d'Evaluation, composée d'experts (psychologues, psychiatres...), qui propose ensuite un programme d'intervention adapté, pouvant intégrer un « exit counseling » (sortie d'emprise mentale), une thérapie familiale, un soutien social ou une intervention sur le fait religieux.

Si des éléments laissent présager d'un danger immédiat pour l'individu ou la sécurité publique, le bureau de l'association pourra saisir les autorités compétentes, dans le cadre d'un protocole spécifique.

5. DE QUELS MOYENS DISPOSE LE CAPRI ?

Le CAPRI est financé par le Comité interministériel de prévention de la délinquance et les collectivités locales (Mairie et Métropole de Bordeaux, Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes).

Il s'appuie sur une équipe de bénévoles, et sur des salariés (coordinatrice administrative, psychologue clinicienne, psychologue spécialisée en emprise mentale) et une stagiaire en master 2 de psychosociologie.